



Libérez Joseph Figueira Martin!
**Humanitaire arbitrairement
détenu et torturé en République
centrafricaine**

Depuis plus d'un an, Joseph, humanitaire belgo-portugais, est détenu arbitrairement, sans procès ni accès à des soins médicaux. Sa vie est en danger. Agissez pour exiger sa libération immédiate.

Agissez. Signez. Partagez.

L'arrestation de Joseph Figueira Martin

Le 26 mai 2024, Joseph Figueira Martin, un humanitaire belgo-portugais, a été arrêté à Zémio, une ville de l'est de la République centrafricaine.

Il a été enlevé par le groupe Wagner sous le prétexte qu'il détenait deux passeports, alors qu'il travaillait pour l'organisation à but non lucratif Family Health International (FHI 360). Il a été torturé pendant plusieurs jours avant d'être transféré à Bangui, où il a été remis aux autorités centrafricaines puis détenu à l'Office central pour la répression du banditisme (OCRB) sous l'accusation d'espionnage présumé. Joseph a été inculpé le 5 juillet 2024 et transféré le même jour, de l'OCRB à la prison militaire de Camp de Roux.

La détention arbitraire de Joseph, sans procédure régulière, constitue une violation de ses droits humains et du droit international.

Conditions de détention

Joseph a été torturé, menacé de mort et maintenu dans des conditions inhumaines, sans accès adéquat à la justice, à une assistance consulaire ni aux soins médicaux urgents dont il a besoin. Son état de santé s'est gravement détérioré, et une demande de mise en liberté conditionnelle est restée sans réponse, en violation du droit centrafricain.

Le travail de Joseph

Au moment de son arrestation, Joseph menait des recherches pour l'ONG FHI 360, afin de concevoir un programme visant à réduire la pauvreté, à élargir les opportunités économiques et à prévenir les violences basées sur le genre.

Mobilisation internationale

Le 10 juillet 2025, le **Parlement européen a adopté une résolution** condamnant fermement la détention arbitraire de Joseph et appelant à sa libération immédiate et inconditionnelle. **Family Health International**, l'organisation à but non lucratif pour laquelle il travaillait, et **Human Rights Watch** ont publié des déclarations dénonçant sa détention et exigeant sa libération immédiate.

Le 19 mai 2025, le **Groupe de travail des Nations Unies** sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits humains a adressé une lettre aux gouvernements belges, portugais, centrafricains et russes afin de contester la détention arbitraire de Joseph Figueira Martin. À ce jour, cette lettre est restée sans réponse.

Protect Humanitarians, aux côtés de la famille de Joseph, appelle désormais à une plus grande visibilité de l'affaire et à un soutien international accru, réclamant sa libération immédiate et inconditionnelle.

Nos revendications

Nous appelons à:

- La **libération immédiate et inconditionnelle** de Joseph Figueira Martin.
- Le **plein respect de ses droits humains**, y compris l'accès à une défense légale, à une assistance consulaire et à des soins médicaux adéquats.
- **Justice et redevabilité** pour la détention arbitraire, les actes de torture et le traitement inhumain qu'il a subis.
- Des **sanctions ciblées** contre toutes les personnes impliquées dans la détention arbitraire de Joseph en République centrafricaine.

Tous les États et toutes les parties aux conflits armés doivent respecter et faire respecter le droit international humanitaire applicable, protégeant en toutes circonstances les travailleurs humanitaires. Ils doivent respecter et protéger les droits humains des travailleurs humanitaires.

Joseph est un travailleur humanitaire dévoué qui consacre sa vie à aider les personnes dans le besoin. Les humanitaires doivent être protégés. Toujours. Partout.